

Réf: Dossier N° 085567

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE DONIA MULI-SERVICES » en abrégé «
GDMS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
3472, Ilot 280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE DONIA MULI-SERVICES » en
abrégé « GDMS »

Objet : - BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
- VENTE ET LOCATION D'ENGINS
- HYDRAULIQUE
- IMMOBILIER
- VENTE DE FOURNITURES, MATÉRIELS ET MOBILIERS
DE BUREAU
- VENTE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES
- IMPRIMERIE, ÉDITION, PAPETERIE, INFOGRAPHIE ET
SÉRIGRAPHI
E - IMPRESSION SUR TOUT SUPPORT
- NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE BÂTIMENTS
- DIVERSES PRESTATIONS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
3472, Ilot 280

Dirigeant(s) : M TOURE ABDOUL KHARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01352 du 21/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11009/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

